

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAC-BROME**

Le 3 avril 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Ville de Lac-Brome tenue lundi, le 3 avril 2017, à 19h00, au Centre Lac-Brome, sis au 270, rue Victoria, à Lac-Brome.

Sont présents : messieurs les conseillers Ronald Myles, Thomas McGovern et Lee Patterson ainsi que madame la conseillère Louise Morin.

Sont absents : monsieur le conseiller Robert Laflamme et madame la conseillère Karine Fortin.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Richard Burcombe.

Sont aussi présents : le directeur général, monsieur Gilbert Arel, et le greffier, Me Edwin John Sullivan.

Environ vingt (20) personnes assistent à la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Ouverture de la séance – Informations générales

Sur constatation du quorum, le maire Richard Burcombe souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la salle. Il demande à toute personne désirant présenter des observations relativement à une demande de dérogation mineure de bien vouloir le faire dans le respect de l'ordre du jour adopté par le Conseil.

2017-04-87

1.2 Modifications à l'ordre du jour / Adoption de l'ordre du jour

Il est

Proposé par Louise Morin

Appuyé par Ronald Myles

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

2017-04-88

1.3 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017

Le maire et les élus ont reçu copies du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017.

Il est

Proposé par Ronald Myles

Appuyé par Thomas McGovern

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le Conseil approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017.

ADOPTÉ

2. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

N/A

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Robert Hackett : Demande une précision concernant l'application du *Règlement 596-6 (zonage)* à une démolition récente et une éventuelle reconstruction. Le conseiller Patterson le réfère au service de la Gestion du Territoire et de l'Environnement. Le directeur général s'engage à faire un suivi de la question.

Chuck Christie : Demande plusieurs précisions concernant la présence policière, la limite de vitesse sur un chemin, l'Internet haute vitesse. Le maire donne les précisions demandées.

James Wilkins : Demande un suivi concernant la demande d'aide financière présentée au gouvernement provincial dans le cadre du projet de construction d'un centre aquatique. Le maire répond que cette information n'est pas encore disponible.

Alan Eastley : Demande des précisions concernant l'Internet haute vitesse sur le territoire. Le conseiller Patterson donne les précisions demandées.

Pierre Beaudoin: Demande des précisions concernant les lots en pourtour du lac servant d'accès collectif à celui-ci ainsi que sur les valeurs au rôle d'évaluation foncière. Le maire et le directeur général donnent les précisions demandées.

Denis Vandal: Demande des précisions concernant la mise en œuvre du compostage. Le directeur général répond que la MRC Brome-Missisquoi vise une mise en œuvre pour le printemps 2018.

4. ADMINISTRATION / LÉGISLATION

4.1 ADMINISTRATION

2017-04-89

4.1.1 Comptes à payer et liste des chèques émis

Il est

Proposé par Thomas McGovern

Appuyé par Lee Patterson

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le Conseil approuve les listes suivantes:

- Chèques émis : **738 983,60 \$;**
- Comptes à payer : **302 642,42 \$.**

ADOPTÉ

4.1.2 Décomptes progressifs, factures et dépenses diverses

4.1.2.1 Décomptes progressifs

N/A

4.1.2.2 Factures et dépenses diverses

N/A

4.1.3 Ententes, contrats et mandats

2017-04-90

4.1.3.1 AO 2017-01 – Traçage des lignes de rues – Contrat

ATTENDU l'appel d'offres AO 2017-01 pour le traçage des lignes de rues sur le territoire de la Ville;

ATTENDU la résolution 2017-03-064, laquelle ne spécifie pas le terme du contrat;

Il est

Proposé par Lee Patterson

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le Conseil précise que le contrat AO 2017-01 accordé à 9254-8783 Qc Inc. (Lignes Maska) pour le traçage des lignes de rues sur le territoire de la Ville est pour un terme de deux (2) années consécutives, au montant annuel de 31 817,45 \$, taxes incluses.

ADOPTÉ

4.1.4 Ressources humaines

2017-04-91

4.1.4.1 Embauche – Chargé de projet

ATTENDU la résolution 2017-03-68;

ATTENDU les recommandations du directeur général concernant l'embauche de monsieur Marc-André Boivin au poste de chargé de projets;

Il est

Proposé par Richard Burcombe

Appuyé par Lee Patterson

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote

QUE le Conseil autorise l'embauche de monsieur Marc-André Boivin au poste de chargé de projets relevant du service des Travaux publics et des Services techniques, conformément aux dispositions du Cahier des ressources humaines et selon les conditions et modalités convenues avec le directeur général, monsieur Gilbert Arel lesquelles seront classées à son dossier d'employé;

QUE ladite embauche soit pour une période maximale de probation de six (6) mois, après laquelle des recommandations seront déposées au Conseil municipal.

ADOPTÉ

2017-04-92

4.1.4.2 Préventionniste – Contrat

ATTENDU la résolution 2016-10-337;

ATTENDU la recommandation du directeur général à l'effet de confirmer l'emploi de madame Nathalie Michaud au poste de préventionniste pour une période de deux (2) années;

Il est

Proposé par Richard Burcombe

Appuyé par Lee Patterson

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote

QUE le Conseil confirme l'emploi de madame Nathalie Michaud au poste de préventionniste, le contrat d'emploi étant pour une période de deux (2) années en date de l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉ

4.1.5 Divers

2017-04-93

4.1.5.1 Règlement 548 – Affectation en réduction de solde

ATTENDU QU' il existe un solde disponible en égard au *Règlement d'emprunt 548*;

ATTENDU QUE la *Loi sur les dettes et emprunts municipaux* décrète que ces sommes peuvent, par voie de résolution, être affectées en réduction de l'emprunt lors d'un refinancement;

ATTENDU QUE le *Règlement d'emprunt 548* sera refinancé le 1^{er} septembre 2017;

Il est

Proposé par Lee Patterson

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE soit affecté le solde disponible du *Règlement d'emprunt 548 (Travaux pour les réseaux de la rue Bondville, Phase II)*, au montant de 98 899 \$, en réduction de l'emprunt approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉ

2017-04-94

4.1.5.2 Calendrier de conservation – Application

ATTENDU la *Loi sur les cités et villes*, la *Loi sur les archives* et le Calendrier de conservation de la Ville;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste des documents à détruire et s'en déclare satisfaits;

Il est

Proposé par Lee Patterson

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le Conseil autorise la destruction des documents inclus dans ladite liste, en application du Calendrier de conservation de la Ville.

ADOPTÉ

4.2 LÉGISLATION – AVIS DE MOTION / RÈGLEMENTS

4.2.1 Règlement d'emprunt pour travaux sur la rue Victoria (FEPTEU) – Avis de motion

Le conseiller Ronald Myles donne un avis de motion par lequel, lui-même ou un autre membre du Conseil présentera pour adoption à une séance ultérieure du Conseil un règlement d'emprunt pour travaux sur la rue Victoria (FEPTEU).

2017-04-95

4.2.2 Règlement 596-6 modifiant le Règlement 596 – Adoption

ATTENDU QUE le deuxième projet de ce règlement était adopté lors de la séance ordinaire du Conseil du 6 mars 2017 et qu'il faisait l'objet d'une assemblée publique de consultation préalablement à son adoption;

ATTENDU QUE ce deuxième projet de ce règlement faisait l'objet d'un avis public de demande de participation à un référendum et que le nombre requis de signatures n'a pas été atteint dans les délais prévus par la Loi;

ATTENDU QUE copies du règlement étaient remises aux membres du Conseil avant la présente séance et que ceux ici présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE le maire a mentionné l'objet du règlement, ainsi que la portée, le coût et, s'il y a lieu, mode de financement et mode de paiement et de remboursement respectifs;

ATTENDU QUE le greffier a pris les démarches nécessaires pour que copies du *Règlement 596-6 (Règlement modifiant le Règlement 596 de zonage)* soient mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

Il est

Proposé par Lee Patterson

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le Conseil adopte le *Règlement 596-6 (Règlement modifiant le Règlement 596 de zonage)*.

ADOPTÉ

5. URBANISME

5.1 Dépôt du rapport du service de la Gestion du Territoire et de l'Environnement

Dépôt du rapport mensuel du service de la Gestion du Territoire et de l'Environnement.

5.2 Dépôt des procès-verbaux des réunions mensuelles du Comité consultatif d'urbanisme et du Comité sur la protection de l'environnement

Dépôt du procès-verbal des réunions mensuelles du Comité consultatif d'urbanisme et du Comité sur la protection de l'environnement.

5.3 DEMANDES DE MODIFICATION EXTÉRIEURE – PIIA

2017-04-96

5.3.1 78, rue Benoit – Lot 4 267 458, Zone URA-12-K15

ATTENDU le dépôt d'une demande visant à remplacer une fenêtre;

ATTENDU la résolution 17-019 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Lee Patterson

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accepte la demande visant à remplacer une fenêtre au 78, rue Benoit – Lot 4 267 458, zone URA-12-K15.

ADOPTÉ

2017-04-97

5.3.2 67, chemin Davis – Lot 3 938 755, Zone UMV-4-C11

ATTENDU le dépôt d'une demande visant à remplacer le revêtement extérieur de la résidence;

ATTENDU la résolution 17-020 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Lee Patterson

Appuyé par Ronald Myles

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accepte la demande visant à remplacer le revêtement extérieur de la résidence au 67, chemin Davis – Lot 3 938 755, zone UMV-4-C11.

ADOPTÉ

2017-04-98

5.3.3 157, chemin Lakeside – Lot 4 266 369, Zone URA-17-K15

ATTENDU le dépôt d'une demande visant à remplacer le recouvrement de toiture de la résidence;

ATTENDU la résolution 17-021 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Lee Patterson

Appuyé par Thomas McGovern

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accepte la demande visant à remplacer le recouvrement de toiture de la résidence au 157, chemin Lakeside – Lot 4 266 369, zone URA-17-K15.

ADOPTÉ

2017-04-99

5.3.4 59, rue Saint-Paul – Lot 4 266 487, Zone URA-18-K16

ATTENDU le dépôt d'une demande visant à remplacer le recouvrement de toiture de la résidence et de deux bâtiments accessoires;

ATTENDU la résolution 17-022 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Lee Patterson

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accepte la demande visant à remplacer le recouvrement de toiture de la résidence et de deux bâtiments accessoires au 59, rue Saint-Paul – Lot 4 266 487, zone URA-18-K16.

ADOPTÉ

2017-04-100

5.3.5 1076, chemin Knowlton – Lot 3 938 069, Zone UC-1-M2

ATTENDU le dépôt d'une demande visant à remplacer le recouvrement de toiture des bâtiments commerciaux et à remplacer l'enseigne sur poteaux existante pour un nouveau projet commercial;

ATTENDU les résolutions 17-023 et 17-024 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Lee Patterson

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accepte la demande visant à remplacer le recouvrement de toiture des bâtiments commerciaux et à remplacer l'enseigne sur poteaux existante pour un nouveau projet commercial au 1076, chemin Knowlton – Lot 3 938 069, zone UC-1-M2.

ADOPTÉ

2017-04-101

5.3.6 9, rue Victoria – Lot 4 266 229, Zone URA-21-K15

ATTENDU le dépôt d'une demande visant à agrandir la résidence existante;

ATTENDU la résolution 17-025 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Lee Patterson

Appuyé par Thomas McGovern

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accepte la demande visant à agrandir la résidence existante au 9, rue Victoria – Lot 4 266 229, zone URA-21-K15.

ADOPTÉ

2017-04-102

5.3.7 27, chemin Lansdowne – Lot 4 266 458, Zone URA-12-K15

ATTENDU le dépôt d'une demande visant à agrandir et à modifier la résidence existante;

ATTENDU la résolution 17-026 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Lee Patterson

Appuyé par Ronald Myles

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accepte la demande visant à agrandir et à modifier la résidence existante au 27, chemin Lansdowne – Lot 4 266 458, zone URA-12-K15.

ADOPTÉ

2017-04-103

5.3.8 602, chemin de Knowlton – Lot 4 817 850, Zone UC-4-L13

ATTENDU le dépôt d'une demande visant à agrandir le bâtiment commercial existant;

ATTENDU la résolution 17-027 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Lee Patterson

Appuyé par Thomas McGovern

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accepte la demande visant à agrandir le bâtiment commercial existant au 602, chemin de Knowlton – Lot 4 817 850, zone UC-4-L13.

ADOPTÉ

5.4 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Le conseiller Patterson invite à s'exprimer toute personne désirant formuler des observations au sujet de tout vote portant sur une demande de dérogation mineure.

Le maire Burcombe rappelle que diverses personnes intervenaient, en séance du Conseil du 6 mars 2017, pour signifier, motifs respectifs à l'appui, leur appui ou opposition (la très grande majorité) à la demande de dérogation mineure relative au Lot 3 939 467, chemin de la Baie-Cedar, Zone UV-2-G13. À cette occasion, le Conseil reportait sa décision à la séance du 3 avril 2017, notamment en raison de l'absence de deux de ses membres. Le maire souligne que seules les personnes n'ayant pas déjà eu l'opportunité de formuler des observations seront entendues.

2017-04-104

5.4.1 Lot 3 939 467, chemin de la Baie-Cedar, Zone UV-2-G13

ATTENDU le projet d'agrandissement du quai sis au Lot 3 939 467, chemin de la Baie-Cedar, zone UV-2-G13, afin d'y permettre l'aménagement pour y accueillir 12 embarcations, l'agrandissant ainsi jusqu'à une longueur totale de 28.7 mètres;

ATTENDU QUE l'agrandissement demandé n'est pas autorisé par le Règlement 596 (Zonage);

ATTENDU le dépôt d'une demande de dérogation mineure concernant l'agrandissement dudit quai;

ATTENDU les résolutions 16-138 et 17-012 et la recommandation du CCU au Conseil d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Lee Patterson

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accepte la demande de dérogation mineure visant l'agrandissement du quai sis au Lot 3 939 467, chemin de la Baie-Cedar, zone UV-2-G13, afin d'y permettre l'aménagement pour y accueillir 12 embarcations, l'agrandissant ainsi jusqu'à une longueur totale de 28.7 mètres.

ADOPTÉ

Monsieur Pierre Beaulieu s'oppose vivement à la demande de dérogation étant d'avis qu'il n'y a pas de préjudice sérieux au demandeur et qu'il y a diminution de la jouissance, par certains propriétaires, de leur droit de propriété. Messieurs Pierre Laforest et Michel Gagné expriment l'appui respectif des groupes qu'ils représentent et demandent au Conseil d'accorder la demande. Madame Louise-Andrée Lamoureux s'oppose à la demande. Le Conseil procède au vote.

5.5 DEMANDE(S) À LA CPTAQ

N/A

5.6 DEMANDE(S) DE LOTISSEMENT

N/A

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE / ÉQUIPEMENT

6.1 Rapport mensuel du directeur du service de Sécurité incendie et responsable des Premiers répondants

Dépôt du rapport mensuel du directeur du service de Sécurité incendie et responsable des Premiers répondants.

2017-04-105

6.2 Schéma de couverture de risques – Adoption du Rapport annuel

ATTENDU la résolution 2017-03-75;

Il est

Proposé par Thomas McGovern

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le Conseil modifie la résolution 2017-03-75 de manière à ce que le texte de son premier ATTENDU se lise comme suit :

« ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques révisé de la MRC Brome-Missisquoi est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2016; ».

ADOPTÉ

7. TRAVAUX PUBLICS (SABLE / GRAVIER / AQUEDUC / EGOUT)

7.1 Rapport mensuel du service des Travaux publics

Dépôt du rapport du service des Travaux publics.

2017-04-106

7.2 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec a versé à la Ville une compensation de 90 062 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution atteste que la somme de 168 070 \$ a été déboursée pour les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QUE l'attestation par un vérificateur externe n'est plus requise pour le dépôt de la reddition des comptes;

Il est

Proposé par Ronald Myles

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le Conseil de Ville de Lac-Brome informe le ministère des Transports du Québec de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que des éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉ

7.3 Programme Réhabilitation du réseau routier local

2017-04-107

7.3.1 Travaux

ATTENDU QUE Ville de Lac-Brome a pris connaissance des modalités d'application du Volet - Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE Ville de Lac-Brome désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Brome-Missisquoi a obtenu un avis favorable du MTMDET;

Il est

Proposé par Ronald Myles

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le Conseil de Ville de Lac-Brome autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL;

QUE le Conseil mandate la directrice des Finances et de la Trésorerie, madame Caroline Cusson, pour signer, pour et au nom de Ville de Lac-Brome, ladite demande d'aide financière ainsi que tout autre document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉ

2017-04-108

7.3.2 Plans et devis

ATTENDU QUE Ville de Lac-Brome a pris connaissance des modalités d'application du Volet - Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE Ville de Lac-Brome désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Brome-Missisquoi a obtenu un avis favorable du MTMDET;

Il est

Proposé par Ronald Myles

Appuyé par Lee Patterson

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le Conseil de Ville de Lac-Brome autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL;

QUE le Conseil mandate la directrice des Finances et de la Trésorerie, madame Caroline Cusson, pour signer, pour et au nom de Ville de Lac-Brome, ladite demande d'aide financière ainsi que tout autre document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉ

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

8.1 Rapport mensuel du LSCLB

Dépôt du rapport mensuel des Services communautaires.

8.2 Demandes d'aide financière

2017-04-109

8.2.1 Fête du Canada

Il est

Proposé par Lee Patterson

Appuyé par Ronald Myles

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote

Le conseiller Thomas McGovern déclarant être en conflit d'intérêt et s'abstenant de voter

QUE le Conseil autorise la dépense de **8 000 \$** à titre de contribution financière au **comité organisateur de la Fête du Canada** pour son budget d'opération 2017.

ADOPTÉ

2017-04-110

8.2.2 Club Optimiste de Lac-Brome

Il est

Proposé par Louise Morin

Appuyé par Thomas McGovern

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le Conseil autorise, à titre de contribution financière, la dépense de **1 375 \$** pour l'achat de billets pour le « Souper aux homards » à être tenu pour le bénéfice du **Club Optimiste de Lac-Brome**.

ADOPTÉ

2017-04-111

8.2.3 Académie Knowlton

Il est

Proposé par Louise Morin

Appuyé par Lee Patterson

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le Conseil autorise la dépense de **7 500 \$** à titre de contribution financière à l'**Académie Knowlton** pour la réalisation du projet de serres présenté au Pacte Brome-Missisquoi.

ADOPTÉ

8.3 Demande(s) d'utilisation du domaine public

2017-04-112

8.3.1 Fête du Canada

ATTENDU la demande d'utilisation du domaine public présentée par le comité organisateur de la Fête du Canada;

ATTENDU la note de service de la directrice des Loisirs et services communautaires de Lac-Brome;

Il est

Proposé par Louise Morin

Appuyé par Ronald Myles

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le Conseil mandate le comité organisateur de la Fête du Canada pour solliciter, pour et au nom de la Ville, toute subvention, contribution financière, etc. pour l'organisation d'activités de célébration de la Fête du Canada pour l'année 2017;

QUE le Conseil autorise la tenue de la *Fête du Canada* le 1^{er} juillet 2017, de 13h à 22h30, au Parc des Lions, aux conditions d'utilisation énumérées dans la note de service à cet effet;

QU' en cas de pluie, le Conseil autorise la tenue de l'événement le 2 juillet 2017 aux mêmes lieux et heures et aux mêmes conditions;

QUE le Conseil nomme le conseiller Thomas McGovern à titre d'agent de liaison de la Ville dans le cadre des activités de l'événement de la Fête du Canada.

ADOPTÉ

9. ÉCONOMIE LOCALE

La conseillère Morin signale la tenue d'une consultation publique sur le Cœur Villageois le 12 avril 2017.

2017-04-113

9.1 École Saint-Édouard – Programme international

ATTENDU QUE le Programme primaire du Baccalauréat international a été lancé en 1997 et est mis en œuvre par 1 472 établissements scolaires dans 109 pays;

ATTENDU QUE l'école Saint-Édouard offre ce Programme depuis plusieurs années;

Il est

Proposé par Richard Burcombe

Appuyé par Lee Patterson

Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)

Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote

QUE le Conseil estime que ce Programme constitue un atout indéniable pour la vigueur économique et culturelle de la Ville;

QUE le Conseil encourage l'école Saint-Édouard et son personnel enseignant à continuer à offrir le Programme primaire du Baccalauréat international.

ADOPTÉ

10. VARIA

2017-04-114

10.1 Calendrier des séances du Conseil – Modification

ATTENDU le Calendrier 2017 des séances du Conseil;

ATTENDU QUE le Conseil désire tenir la séance ordinaire du Conseil du mois d'août à une autre date que celle prévue audit Calendrier;

Il est

Proposé par Lee Patterson

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le Calendrier 2017 des séances ordinaires du Conseil est modifié en supprimant la date du « 7 août 2017 » afin de la remplacer par la date du « 14 août 2017 ».

ADOPTÉ

2017-04-115

10.2 Internet haute vitesse

ATTENDU la résolution 2017-01-29;

ATTENDU QUE la MRC Brome-Missisquoi a mandaté l'organisme à but non lucratif Développement et Innovations Haut-Richelieu (connu aussi sous le nom Internet Haut-Richelieu) pour déposer un projet d'Internet haute-vitesse par fibre optique pour couvrir l'ensemble des résidences et entreprises de la MRC Brome-Missisquoi qui ne sont pas actuellement desservies par un service minimal de 5/1 mbps;

ATTENDU QUE les entreprises privées d'Internet haute vitesse déployant des technologies filaires ne peuvent rentabiliser leurs investissements que dans des milieux densément peuplés;

Il est

Proposé par Louise Morin

Appuyé par Thomas McGovern

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le Conseil appuie la demande de subvention déposée, ou à être déposée, par Développement et Innovations Haut-Richelieu, dans le cadre des programmes « Brancher pour innover » et « Québec branché ».

ADOPTÉ

2017-04-116

10.3 Le Circuit électrique – Bornes de recharge

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié à Hydro-Québec la responsabilité d'élaborer une stratégie pour le déploiement de l'infrastructure de recharge au Québec;

ATTENDU QUE le *Plan d'action de développement durable* d'Hydro-Québec mettant en œuvre le virage vers la mobilité durable est établi depuis 5 ans;

ATTENDU QU' un élément de ce plan d'action est l'infrastructure publique de recharge connue sous le vocable « Circuit électrique », laquelle permet aux automobilistes de se ravitailler sur la route, la majeure partie des besoins de recharge des propriétaires de véhicules électriques étant cependant comblée à la maison et au travail;

ATTENDU QUE le Circuit électrique compte maintenant près de 800 bornes de recharge en service, dont 66 bornes rapides, réparties dans toutes les régions du Québec;

ATTENDU le *Plan stratégique 2015-2020* de la Ville, notamment son Enjeux 4 (Protection de l'Environnement);

ATTENDU QU' il est loisible au Conseil d'obtenir l'installation d'une infrastructure publique de recharge sur le territoire de la Ville dans le cadre du « Circuit électrique »;

Il est

Proposé par Louise Morin

Appuyé par Ronald Myles

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le Conseil mandate le directeur général, monsieur Gilbert Arel, ou, selon le cas, la directrice des Finances et de la Trésorerie, madame Caroline Cusson, pour faire toute démarche visant l'installation d'un maximum de deux (2) bornes de recharge et équipements associés ainsi qu'à signer, pour et au nom de Ville de Lac-Brome, tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉ

2017-04-117 10.4 Projet domiciliaire « Domaine du Lac »

Il est

Proposé par Lee Patterson

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le Conseil mandate le directeur général, monsieur Gilbert Arel, pour négocier un protocole d'entente visant la municipalisation du chemin desservant le projet domiciliaire « Domaine du Lac »;

QUE ledit mandat n'engage d'aucune manière la Ville envers le promoteur du projet ou encore ne l'engage à réaliser une telle municipalisation, toute entente devant recevoir l'aval du Conseil pour produire des effets contre la Ville.

ADOPTÉ

2017-04-118 10.5 Dossier de Cour # 460-17-002366-169

ATTENDU le dossier de Cour # 460-17-002366-169;

Il est

Proposé par Louise Morin

Appuyé par Ronald Myles

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE le Conseil autorise son procureur, Me Jocelyn Bélisle, ainsi que, le cas échéant, le directeur général, monsieur Gilbert Arel, à négocier tout projet de règlement hors cour et projet de quittance-transaction en découlant, ces projets devant préalablement recevoir l'aval dudit directeur général;

QUE le Conseil autorise par ailleurs son procureur, Me Jocelyn Bélisle, et le directeur général, monsieur Gilbert Arel, à conjointement signer tout document – notamment tout règlement hors cour ou quittance-transaction dans le dossier de Cour # 460-17-002366-169 nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉ

11. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Chuck Christie: Demande des précisions concernant l'Internet haute vitesse. Le maire et le conseiller Patterson donnent les précisions demandées.

Francine Duclos : Demande au Conseil de remplacer ou de rafraichir certaines pancartes.

Denis Vandal : Demande des précisions concernant l'Internet haute vitesse. Le maire donne les précisions demandées.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

2017-04-119

Il est

Proposé par Thomas McGovern

Appuyé par Lee Patterson

Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)

QUE la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.
Il est 20h26.

ADOPTÉ

Richard Burcombe
Maire

Me Edwin John Sullivan
Greffier

PROJET